

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2015

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 27 mars 2015 à 20h30, en séance publique, sous la présidence de Louis DONNET, Maire.

Mme SARDA-DECARROZ, secrétaire a participé à la réunion.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 12 février 2015.

Et a pris connaissance des documents d'urbanisme déposés depuis cette date.

### **BUDGET**

M. I. Puybureau, élu chargé des finances, présente au Conseil les points suivants :

#### • **Approbation du compte administratif 2014**

##### COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	SECTION DE fonctionnement	762 988.37	1 211 787.75
	SECTION D'investissement	641 614.93	468 974.13
REPORT DE L'EXERCICE	Report de la section de fonctionnement		475 866.01
	Report de la section d'investissement	263 342.56	
	TOTAL	1 667 945.86	2 138 627.89
RESTES A REALISER	SECTION DE fonctionnement		
	SECTION D'investissement	125 155.01	
RESULTAT CUMULE	SECTION DE fonctionnement	762 988.37	1 669 653.76
	SECTION D'investissement	1 030 112.50	468 974.13
	TOTAL CUMULE	1 793 100.87	2 138 627.89

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité  
DECIDE d'approuver le compte administratif 2014.

#### • **Approbation du compte de gestion 2014**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr le Maire délibérant sur le Compte de Gestion 2014 dressé par Mme LUTZ, Receveur Percepteur, considérant la conformité des résultats avec ceux du Compte Administratif 2014, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :  
DECIDE d'approuver le compte de gestion.

#### • **Affectation du résultat de l'exercice 2014**

- Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2014 par le Conseil Municipal,

- Vu le résultat de fonctionnement s'élevant à : + 906 655.39 €

- Vu le résultat d'investissement s'élevant à : - 435 983.36 €

- Vu les restes à réaliser pour un montant de 125 155.01€

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de l'affectation du résultat excédentaire de la section de fonctionnement aux comptes suivants :

. C/1068 (recettes) : 561 138.37 € afin de couvrir un besoin de financement dégagé par la section d'investissement,

. C/002 (recettes) : 470 682.03 €, excédent de fonctionnement reporté.

- **Budget primitif 2015** est ensuite présenté au Conseil municipal son projet de budget 2015 équilibré à :

1 612 844.03€ pour la section de fonctionnement

1 701 432.40€ pour la section d'investissement.

Le Conseil vote favorablement à l'unanimité tous ces points financiers et rappelle que les budgets sont mis à disposition en mairie.

### **CITY STADE**

Monsieur le Maire expose que la subvention possible concernant le projet de travaux de réaménagement du stade avec un projet de city stade est de 50% et non de plus de 30%.

Le projet est estimé à 58 452€ HT.

Le plan de financement proposé est :

- Autofinancement : 29 226€ soit 50%
- Aide demandée à la FFF : 29 226€ soit 50%

Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil municipal pour approuver cette modification au projet d'investissement et lui permettre de demander une subvention auprès de la Fédération Française de Football. Le Conseil donne son accord.

### **SMAGE**

Vu l'extension du périmètre du SMAGE des Gardons, il est demandé aux communes la non contestation de l'adhésion de Pouzilhac. Le Conseil ne conteste pas cette adhésion.

### **TARIF EDF**

Vu l'ouverture à la concurrence, Monsieur le Maire explique au Conseil que la commune de Domazan n'est pas soumise au changement tarifaire imposé puisque tous ces tarifs sont tous « bleus ». Il propose tout de même de prendre en considération les possibilités de changements d'opérateurs, notamment en rapport de la proposition de l'UGAP.

Le Conseil accepte cette étude en vue d'une optimisation des tarifs en cours.

### **CONFORMITE ACCESSIBILITE**

Monsieur le Maire, en rapport de la LOI n° 2014-789 du 10 juillet 2014 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures législatives pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, succédant à la loi de 2005, explique qu'un diagnostic doit être fait pour connaître les travaux à faire, leur estimation et leur programmation afin d'être en règle avec les obligations légales. Il annonce que les devis sont en cours.

### **PLU**

Monsieur le Maire mentionne au Conseil que l'avis de publicité est lancé sur 2 journaux locaux (Midilibre et Le réveil du midi) pour un début d'enquête publique le 7 avril et jusqu'au 11 mai.

Il rappelle que le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- mardi 7 avril 2015 de 9 heures à 12 heures ;
- Samedi 11 avril 2015 de 9 heures à 12 heures ;
- Mardi 28 avril 2015 de 9 heures à 12 heures ;
- Lundi 11 mai 2015 de 14 heures à 16h30 ;

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Centre village :**

- Le devis de Provence VRD pour la reprise des fossés est accepté par le Conseil.
  - Cise et Provence VRD proposent chacun un devis pour l'amenée d'eau à la fontaine du centre village, le Conseil retient la proposition de la CISE, relativement au marché à bons de commande qui nous lie.
- **Escapades :**
    - Les réunions suivent leur cours.
- **Communication :**
    - BETTERSTREET est en cours d'activation.
    - Afin d'optimiser le réseau informatique de l'école, des devis sont proposés au Conseil (câble et fourreaux) : Jallois pour 3 327.82€. et Chepélec pour 2 284.93€  
Le Conseil opte pour le devis de Chepélec.
    - Le système de régie de la cantine est en cours d'étude.
    - Le système d'appel aux personnes concernées par les alertes orange est rouge est en cours d'étude pour la simplification et l'optimisation de l'envoi des messages.
- **Inauguration :**

L'inauguration du centre du village se fera le jeudi 7 mai à partir de 18h30, discours de Monsieur le Maire à 19h, apéro, musique et spectacle.
- **Traitement des vignes :**
    - Le 10 juin est traitement massif est prévu sur les vignes sur tout le département afin de lutter contre la flavescence dorée qui gagne du terrain et se répand sur le village et ses alentours. Le Conseil propose de procéder à une information à la population par le biais du site et autres moyens de communications.
- **Borne de remplissage :**
    - La distribution des clés st en cours auprès des agriculteurs concernés.
- **Médiathèque :**
    - 24 candidats ont répondu à l'appel à candidatures, après ouverture des plis et sélection des propositions en CAO, les 3 architectes retenus sont ROURE (Villeneuve les Avignon), BOIVIN BROUSSOUS (Nimes), ANOUILH (Arles).
- **Impasse de la Bégude**
    - Le DCE du marché de travaux est en cours de réalisation par le cabinet Ellipse pour une publication des offres en avril.
- **Achat matériel service technique**
    - Après recherche et mise en concurrence, le choix du tracteur se porte sur la marque KUBOTA pour un montant de 58 000° TTC avec reprise de l'ancien.
- **Avenue des Miougraniers - Espaces verts**
    - Les plantations, système d'arrosage, la fin marquage au sol pour le stationnement (place de l'écluse et avenue du pont) et décorations diverses sont en cours d'installations.